

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 224

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 35
ÉTAT B

Mission « Transformation et fonction publiques »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs	0	0
Transformation publique	0	1 800 000
Innovation et transformation numériques	0	0
Fonction publique	0	0
Conduite et pilotage de la transformation et de la fonction publiques	0	0
TOTAUX	0	1 800 000
SOLDE	-1 800 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer les crédits alloués au "renouveau démocratique", ministère délégué nouveau et sans utilité démontrée.

Les crédits alloués à ce ministère, au-delà des frais relatifs au cabinet ministériel associé - 36 personnes pour un montant de plus de 2 millions € selon le jaune budgétaire consacré aux cabinets ministériels - s'élèvent à 1,8 millions € dans ce PLF 2024, en forte augmentation.

Le présent amendement propose de minorer de 1 800 000 €, en AE et en CP, les crédits de l'action 04 du programme n°349.